



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 17 août 2021

FEUX DE FORET – Point de situation n° 9 à 15h

Le feu n'est pas encore maîtrisé, les personnes évacuées ne doivent pas regagner leur domicile ou hébergement mais rester dans le lieu sécurisé où elles se trouvent.

Il est important de ne pas encombrer les axes de circulation afin de permettre l'acheminement des secours.

Point de situation sur la progression du feu

Des reprises sont constatées sur les flancs et le front du feu en raison de la hausse des températures en milieu de journée. Les actions terrestres et aériennes s'intensifient encore.

Les moyens aériens

Les opérations aériennes s'effectuent avec le soutien de l'hélicoptère de commandement Dragon 83 :

- 2 hélicoptères bombardiers d'eau ;
- 7 canadiens dont 4 en renfort depuis 15h ;
- 1 dash est utilisé pour établir des lignes d'appui au retardant.

Les moyens terrestres

750 sapeurs pompiers sont actuellement pleinement mobilisés sur le terrain, avec des renforts en provenance de 13 Services départementaux d'Incendie et de Secours (01, 04, 05, 06, 07, 13, 24, 30, 34, 40, 73, 79, 84), 1 Service départemental métropolitain d'Incendie et de Secours (69), 2 unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC7 de Brignoles et UIISC1 de Nogent-le-Rotrou), ainsi que les Marins-Pompiers de Marseille.

De nombreux axes de circulation sont toujours fermés à la circulation :

RD33 (Le Luc-Les Mayons) ;
RD75 (Gonfaron-La Garde-freinet) ;
RD558 (La Garde-freinet - Grimaud) ;
RD14 (Grimaud) ;
RD2048 (Grimaud)
RD27 (La Môle) : fermée à la circulation ;
RD98 entre la Verrerie à Bormes-les-Mimosas et Cogolin fermée à la circulation dans les deux sens.

Sauf motif impérieux, ne circulez pas en voiture entre Bormes-les-Mimosas et le Golfe de Saint-Tropez, dans les deux sens.

Les consignes à la population :

- **Les personnes évacuées durant la nuit ne doivent absolument pas regagner leur domicile ou leur lieu de vacances. Elles doivent rester dans les salles mises à leur disposition par les communes.**
- Respectez les consignes des autorités
- N'encombrez pas les routes d'accès, ne restez pas aux abords du feu pour prendre des photos ou vidéos

Pour rappel, l'ensemble des massifs forestiers du Var est placé en risque incendie TRÈS SÉVÈRE ces mardi 17 et mercredi 18 août. Leur accès est strictement interdit.